



Fiche n°2

Le vélo : un mode de déplacement durable
aux multiples bénéfices

Cette fiche a été réalisée dans le cadre du groupe de travail thématique "Mobilités" animé par la Coordination nationale des Conseils de développement.



QUE CONTIENT CETTE FICHE ?

Cette fiche présente les dispositifs existants et les propositions visant à encourager la pratique du vélo. Grâce à des infrastructures adaptées, une signalétique claire, des services dédiés, et en mettant en avant les nombreux avantages du vélo, ce mode de déplacement pourrait être encore plus largement adopté, et contribuer ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants d'un territoire.



À QUI EST DESTINÉE CETTE FICHE ?

Cette fiche s'adresse aux conseils de développement intéressés par les mobilités actives et les alternatives à la voiture individuelle. Elle a pour objectif d'informer et de sensibiliser sur les avantages du vélo en tant que moyen de transport durable et accessible, tout en offrant des solutions concrètes pour encourager et sécuriser son usage dans les territoires.

LE VÉLO, MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE EN 6 POINTS CLÉS

- 1 Les chiffres clés du vélo en France
- 2 Les bienfaits du vélo
- 3 Les dispositifs de l'Etat pour favoriser l'utilisation du vélo pour tous
- 4 Vélo et aménagement du territoire
- 5 Les propositions des codev pour rendre le vélo sécurisé et accessible à tous
- 6 Ressources utiles



CONTEXTE

La LOM



En 2019, la Loi d'orientation des mobilités (LOM) marque un tournant majeur pour la promotion du vélo en intégrant les schémas directeurs des aménagements cyclables (SDAC) dans les politiques publiques. Elle définit le schéma national des véloroutes dans le Code des transports et fixe l'obligation pour les plans de mobilités d'inclure un volet sur la continuité et la sécurisation des itinéraires piétons et cyclables.

1 Les chiffres clés du vélo en France

3 %

des déplacements se font à vélo

Source : CGDD, 2019

+ 48 %

de trajets à vélos en 2023 par rapport à 2019

Source : Vélo et territoires

5 %

des trajets domicile-travail de moins de 5 km se font à vélo

Source : INSEE, 2021

+ 29 %

d'augmentation pour les ventes de vélo à assistance électrique

Source : USC, 2021

16 millions

c'est le nombre de vélos achetés depuis 2017. Il se vend plus de vélos neufs que de voitures neuves.

2 Les bienfaits du vélo

Pour la SANTÉ

Le vélo favorise l'activité physique régulière, améliorant la santé cardiovasculaire et réduisant le stress.



Pour gagner du TEMPS

Le vélo permet souvent de réduire le temps de déplacement, notamment en milieu urbain, en évitant les embouteillages.



Pour faire des ÉCONOMIES

Le vélo permet de réduire les dépenses liées aux carburants et à l'entretien des véhicules motorisés.



Pour l'ENVIRONNEMENT

L'utilisation du vélo permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, et contribue à la lutte contre la pollution de l'air.





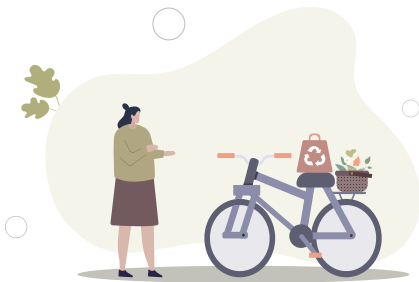
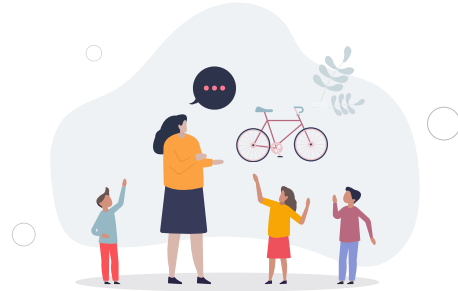
3 Les dispositifs de l'Etat pour favoriser l'utilisation du vélo pour tous

PLAN VÉLO ET MARCHÉ 2023-2027




>>> 3 GRANDES PRIORITÉS

1- Rendre le vélo accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie


-  Priorité à l'apprentissage
-  Priorité à la santé



2- Faire du vélo une alternative attractive à la voiture pour les déplacements de proximité et combinée aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances

-  Priorité au développement des infrastructures cyclables
-  Priorité à la sécurité
-  Priorité aux déplacements du quotidien

3- Faire du vélo un levier pour l'économie en accompagnant les acteurs français de la filière

-  Priorité à l'accompagnement d'une filière industrielle



PROGRAMME SAVOIR ROULER À VÉLO

>>> Former les enfants à la pratique du vélo en situation réelle sur la voie publique.

480 000

Depuis 2019, c'est le nombre d'enfants qui ont bénéficié d'une attestation "savoir rouler à vélo" pour être autonomes sur la route.

21 M€

C'est le soutien financier du programme "génération vélo" sur 2022-2024 pour former suffisamment d'intervenants et déployer largement le dispositif avec un objectif de 800 000 enfants formés sur 3 ans.

850 000

C'est l'objectif pour 2027 : que toute une classe d'âge bénéficie de cette formation, soit 850 000 enfants par an (métropole et outre-mer).

AUTRES AIDES

	<p>FONDS MOBILITÉS ACTIVES</p>	<p>Depuis 2018, 410 millions d'euros ont été investis pour soutenir et accélérer les projets de création de pistes cyclables dans les collectivités. Sous la forme d'appels à projets, ce fonds vise à combler les discontinuités des itinéraires, sécuriser les trajets et pérenniser les pistes temporaires.</p>
	<p>FORFAIT MOBILITÉS DURABLES</p>	<p>Il permet aux employeurs privés et publics de couvrir les frais de déplacement de leurs salariés pour leurs trajets domicile-travail effectués à vélo, en covoiturage ou avec d'autres services de mobilité partagée comme l'autopartage par exemple.</p>
	<p>PRIMES À L'ACHAT DE VÉLO</p>	<p>L'État propose deux aides à l'achat ou la location de vélos, cumulables entre elles et avec les aides locales, et valables jusqu'en 2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le bonus écologique varie de 150 à 2 000 € selon les types de vélo et les ressources du ménage. • La prime à la conversion va de 1 500 à 3 000 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un vieux véhicule motorisé, avec une surprime de 1 000 € en zone à faibles émissions, pouvant atteindre 3 000 € avec les aides locales.

4 Vélo et aménagement du territoire

»»» ZOOM SUR LE SCHÉMA DIRECTEUR DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES (SDAC)

Définition

Le schéma directeur des aménagements cyclables (SDAC) est un **outil de planification** stratégique conçu pour créer un **réseau cyclable cohérent et continu** sur un territoire donné. Il vise à intégrer les besoins des cyclistes dans la planification urbaine et les politiques de mobilité.

Échelon intercommunal

Il est particulièrement pertinent car il permet de **coordonner** les efforts entre plusieurs communes, offrant une **vision globale** et cohérente du réseau cyclable. Cela est particulièrement avantageux pour les petites communes qui peuvent bénéficier de ressources et d'expertise partagées. Le SDAC intercommunal facilite également la continuité des itinéraires cyclables au-delà des limites communales, ce qui est crucial pour les déplacements à vélo sur de plus longues distances. Les conseils de développement peuvent ainsi être consultés dans le cadre de l'élaboration ou la révision du SDAC de leur territoire.

Objectifs

- | | |
|--|---|
| <p>Sécurité</p> <p>Assurer la sécurité des cyclistes en séparant les voies cyclables des routes à fort trafic et en aménageant des intersections sécurisées.</p> | <p>Adaptation aux nouveaux usages</p> <p>Adapter le réseau aux nouvelles pratiques cyclables, incluant les vélos cargos et les engins de déplacement personnel motorisés.</p> |
| <p>Continuité</p> <p>Créer un réseau cyclable sans interruptions pour permettre des déplacements fluides et confortables. Cela inclut la gestion des coupures cyclables et la connexion avec les autres réseaux de transport.</p> | <p>Confort</p> <p>Fournir des infrastructures cyclables de qualité, telles que des pistes larges permettant le dépassement, un revêtement adapté, et minimiser les arrêts forcés pour les cyclistes.</p> |

5 Les propositions des codev pour rendre le vélo sécurisé et accessible à tous

PROMOUVOIR LES SERVICES DE MOBILITÉ ACTIVE

Mettre en place des systèmes de vélos en libre-service.

PROPOSITION



Développer et optimiser le service de location de vélo Vélhop de l'Eurométropole de Strasbourg

Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg, Grand Est

"La pratique du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg"

Dans le cadre de ses travaux, le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg s'est penché sur 10 pistes pour encourager l'utilisation du vélo dans son territoire. Parmi elles, le codev propose de développer et d'optimiser le service Vélhop. Pour cela il propose, entre autres, d'élargir l'offre pour répondre aux besoins variés des utilisateurs, tels que les vélos à assistance électrique, les vélos cargos, et ceux pour le

transport des enfants et/ou des marchandises. Une meilleure communication et une intégration claire de Vélhop dans le réseau cyclable, y compris les points de connexion avec les transports en commun et les parkings vélos, sont également jugées essentielles. Les offres et les pratiques doivent enfin être harmonisées pour faciliter l'utilisation du vélo dans cette zone transfrontalière.

Développer des ateliers de réparation et d'entretien pour maintenir les vélos en bon état

PROPOSITION



Améliorer les services sur le réseau

Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg, Grand Est

"La pratique du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg"

Dans ses travaux sur la pratique du vélo, le Codev de l'Eurométropole de Strasbourg propose de développer divers services sur le réseau cyclable tels que la mise en place de stations de recharge pour les vélos électriques, l'entretien des stations de réparation existantes et leur développement

afin que les cyclistes puissent se dépanner sur leur parcours. Le codev propose également de faciliter l'intermodalité en facilitant l'accès des vélos dans les TER (aménagement de wagons réservés aux vélos).

METTRE EN PLACE UNE SIGNALÉTIQUE ET UN MARQUAGE AU SOL EFFICACES POUR PLUS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ

INITIATIVE



Tester la véloroute 63 pour établir un avis et proposer des améliorations sur la signalétique

Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère, Auvergne Rhône Alpes

“Le Conseil de développement teste la véloroute 63”

Pour évaluer le tracé de la véloroute 63, son niveau de sécurité, l’itinéraire proposé, le lien avec les villes à proximité, et proposer des éléments d’amélioration, le codev de Saint-Marcellin Vercors Isère a organisé une journée de parcours-test de la Véloroute 63 le 6 avril 2019. En plus des membres du codev, des élus des commissions mobilités et tourisme de la collectivité ont été conviés.

Les quinze participants ont ainsi parcouru un trajet de 65 kilomètres. Ce dernier a été ponctué de pauses régulières permettant de noter les points noirs, les manques en termes de signalétique, et proposer de potentielles améliorations.

PROPOSITION



Des propositions concrètes d’aménagements pour reconsidérer la place du vélo en ville

Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération, Auvergne Rhône Alpes

“Reconsidérer la place du vélo dans l’agglomération viennoise”

Dans le cadre de sa contribution, le Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération suggère plusieurs dispositifs d’aménagements, illustrés et localisés avec précision sur le territoire. Parmi les propositions figurent la création de sas cyclistes, l’installation de signalisation “cédez le passage au feu rouge”, et l’autorisation du double sens cyclable permettant aux

cyclistes de circuler dans les deux sens dans certaines rues. Le codev recommande également d’autres aménagements tels que la création de voies vertes, de bandes cyclables, de pistes cyclables, ainsi que la matérialisation de l’emplacement des cyclistes sur la chaussée, pour renforcer leur sécurité.



RENFORCER LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

PROPOSITION



Assurer un environnement sûr, sécurisé et adapté aux déplacements cyclables

Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines, Ile-de-France

“Le schéma directeur cyclable à l’horizon 2024 – Avis du CODESQY”

Dans son avis sur le Schéma directeur cyclable à l’horizon 2024, le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines émet plusieurs recommandations pour améliorer la qualité et l’efficacité du réseau cyclable, en mettant particulièrement l’accent sur la sécurité des cyclistes. Il suggère de séparer les flux en créant des voies distinctes pour piétons et cyclistes

afin de réduire les conflits d’usage, de donner la priorité aux cyclistes dans les intersections pour rendre le réseau plus performant et attractif, et souligne l’importance d’un entretien régulier des infrastructures pour garantir à la fois la sécurité et le confort des cyclistes.

ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET CELLE DES ACTEURS LOCAUX

Recueillir les témoignages des usagers du vélo et identifier leurs problématiques

PROPOSITION



Organisation d’une soirée d’échanges pour encourager la pratique du vélo dans les Coëvrons

Conseil de développement des Coëvrons, Pays de la Loire

“Soirée « Et le vélo, ça roule dans les Coëvrons ? » – Synthèse des défis identifiés”

En 2022, le Conseil de développement des Coëvrons organise une soirée intitulée “Et le vélo, ça roule dans les Coëvrons ?” pour rappeler le cadre de l’utilisation du vélo, recueillir les témoignages des cyclistes, et identifier les défis auxquels ils sont confrontés.

Près de 28 personnes ont participé à cet échange, partageant leurs expériences et identifiant des leviers pour promouvoir la pratique du vélo, tels que la sécurisation des cyclistes, la protection des vélos, ainsi que la sensibilisation et l’incitation à l’usage du vélo.

Favoriser une gouvernance partagée entre les différentes parties prenantes pour co-construire les projets cyclables

PROPOSITION



Une nouvelle gouvernance partenariale à expérimenter pour promouvoir l'usage du vélo

Conseil de développement de Toulouse Métropole, Occitanie

"La nécessité du REV - En chaque automobiliste sommeille un piéton et/ou un cycliste"

Pour promouvoir l'usage du vélo à travers le Réseau Express Vélo (REV), le Conseil de développement de Toulouse Métropole propose de développer les dispositifs de gouvernance partenariale, en incluant des acteurs divers tels que les institutions, les associations, les entreprises et les citoyens. Cette gouvernance, qui doit être durable, devrait couvrir toutes les étapes du projet, de la conception à la mise en service.

Le développement de l'expertise citoyenne et entrepreneuriale, permettrait de co-construire des solutions de mobilité adaptées aux besoins des usagers. En outre, des mesures d'accompagnement, telles que des campagnes de communication et des programmes de sensibilisation, pourraient être mises en place afin d'assurer son succès et son acceptation sociale.

INFORMER ET SENSIBILISER

Déployer des actions de communication pour promouvoir l'usage du vélo, incluant des campagnes de sensibilisation sur la sécurité des cyclistes et des programmes éducatifs pour former les usagers aux bonnes pratiques.

INITIATIVE

Un dépliant pour sensibiliser à l'usage du vélo

Espace citoyen du Grand Anancy, Auvergne Rhône Alpes

"Tous en selle"

L'Espace citoyen du Grand Anancy présente dans ce dépliant intitulé "Tous en selle", les avantages de se déplacer à vélo en ville, ainsi que les outils mis en place pour assurer une mobilité optimale pour les cyclistes. Ce format original permet d'illustrer les bonnes pratiques et les points de vigilance nécessaires pour construire un réseau performant.



PROPOSITION

Améliorer l'information à destination des cyclistes

Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg, Grand Est

"La pratique du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg"

Le codev propose :

- de regrouper les documents existants à destination des cyclistes, en un outil unique et facile à utiliser,
- de créer une carte de circulation à jour intégrée à une application mobile pour visualiser les pistes cyclables et les connexions avec les autres modes de transport,
- d'harmoniser l'accès aux parkings sécurisés.



5 Ressources utiles

RESSOURCES DIVERSES

Le vélo et la marche, des modes de déplacement vertueux et avantageux

Site du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires



[Accéder au site](#)

Plan vélo - Dossier de presse

Gouvernement



[Accéder au document](#)

Modes actifs : vélo, marche et aménagements associés

France Mobilités - Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires



[Accéder au site](#)

Enquête nationale "Usage du vélo" Résultats 2023

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires



[Accéder au document](#)

Dispositif Savoir rouler à vélo

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques



[Accéder au site](#)

Le schéma directeur des aménagements cyclables

CEREMA



[Accéder au document](#)

DOCUMENTS DISPONIBLES DANS LE CENTRE DE RESSOURCES DE L'OBSERVATOIRE

Favoriser la pratique du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg

Note du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Conseil de développement teste la véloroute 63

Avis du Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère

Reconsidérer la place du vélo dans l'agglomération viennoise

Avis du Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération sur le développement des aménagements cyclables

Le schéma directeur cyclable à l'horizon 2024

Avis du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines

Soirée "Et le vélo, ça roule dans les Coëvrans ?"

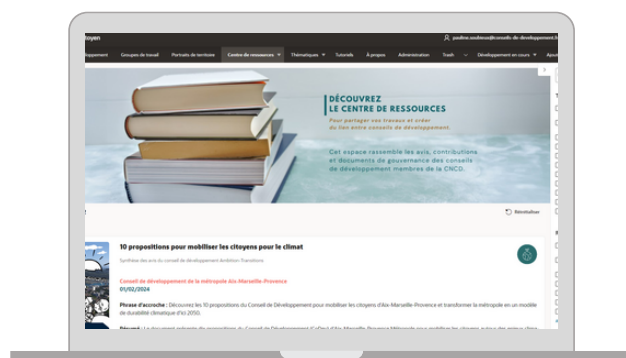
Synthèse des défis identifiés par le Conseil de développement des Coëvrans

La nécessité du REV - En chaque automobiliste sommeille un piéton et/ou un cycliste

Rapport du Conseil de développement de Toulouse Métropole

Tous en selle - Cap vers un réseau à haute performance pour rouler serein et citoyen

Réalisé par l'Espace Citoyen du Grand Annecy





CONTACT



Siège social : 22 rue Joubert, 75 009 Paris
Adresse postale : 10 rue d'Arras, 92 000 Nanterre



coordination.nationale@conseils-de-developpement.fr



<https://conseils-de-developpement.fr>

